



Référence : ICC-ASP/5/SP/44

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments à la Mission Permanente ..... auprès des Nations Unies et, au nom du Président de l'Assemblée, a l'honneur de se référer à ses notes ICC-ASP/5/S/10, ICC-ASP/5/S/11, ICC-ASP/5/SP/28, ICC-ASP/5/SP/30 et ICC-ASP/5/SP/32 des 5 juin, 29 août et 3, 17 et 30 octobre 2006, respectivement, relative à la présentation de candidatures et à l'élection des cinq membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes.

À sa quinzième séance, le 16 mai 2006, le Bureau de l'Assemblée des États Parties a décidé que la période de présentation des candidatures pour la deuxième élection de membres du Conseil de direction du Fonds s'ouvrirait le 5 juin et s'achèverait le 27 août 2006. Conformément au paragraphe 4 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7, la période a été prolongée quatre fois, jusqu'au 19 novembre 2006. À la fin de la période de présentation des candidatures, aucune candidature n'avait été présentée pour le Groupe des États d'Asie.

À la sixième séance de sa cinquième session, le 30 novembre 2006, l'Assemblée a élu quatre membres au Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes :

L'Archevêque Desmond Tutu (Groupe des Etats d'Afrique)  
M. Tadeusz Mazowiecki (Groupe des Etats d'Europe Orientale)  
M. Arthur N.R. Robinson (Groupe des Etats d'Amérique Latine et des Caraïbes)  
Mme Simone Veil (Groupe des Etats d'Europe Occidentale et autres Etats).

À sa sixième séance, l'Assemblée a décidé de renvoyer l'élection tendant à pourvoir le siège du Groupe des États d'Asie à la reprise de la cinquième session de l'Assemblée qui aura lieu à la fin janvier 2007. Par conséquent, le Bureau a fixé la période de présentation des candidatures du lundi 1<sup>er</sup> janvier au dimanche 28 janvier 2007 (Heure de l'Europe Centrale).

Les candidatures doivent être communiquées par la voie diplomatique au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties, Cour pénale internationale, Bureau C-0690, Maanweg 174, 2516 AB, La Haye, Pays-Bas (ou par télécopie, au + 31 70 515 8376, ou courriel, à l'adresse [asp@asp.icc-cpi.int](mailto:asp@asp.icc-cpi.int)). Si cela est possible, le Secrétariat de l'Assemblée souhaiterait recevoir une version électronique de la candidature et des documents qui l'accompagnent.

La Haye, le 18 décembre 2006